

# **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

## **Déploiement national**

### **Ecole maternelle St Jean d'Août – Mont-de-Marsan (40)**

#### **Note de Première Phase (NPP)**

Août 2010 – N0400805H\_RNPP

SIGNATAIRES :

	<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Alexia VALLE	Ingénieur de Projet
<b>Vérificateur</b>	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	Olivier PACAUD	Superviseur

## **SYNTHESE**

L'Etat français a souhaité faire procéder, dans le cadre de l'action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites recensés dans la base BASIAS (Base qui recense les anciens site industriels et d'activités de services). Cette action fait l'objet de l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009.

L'école maternelle Saint Jean d'Août est située au 202, chemin de Thoré à Mont-de-Marsan, dans le département des Landes (40). Elle fait partie du groupe scolaire Saint Jean d'Août qui comporte également une école élémentaire. L'ensemble des bâtiments abritant les salles de classe, le réfectoire et la bibliothèque est construit de plain-pied. Les enfants accueillis dans cet établissement sont âgés de 3 ans à 5 ans et sont présents au maximum 35h/semaine sur le site.

L'étude historique réalisée a mis en évidence que :

- La configuration de l'établissement scolaire est restée inchangée depuis 1950<sup>1</sup> et aucune activité industrielle type ICPE n'est recensée au droit de la parcelle de l'ETS, confirmant ainsi les données de l'étape 2.
- Une activité potentiellement polluante est recensée aux alentours de l'ETS : il s'agit d'une activité de garage (site BASIAS AQI 4000140), contigüe à l'école élémentaire de St Jean d'Août. mais pas à l'école maternelle.
- Le dossier retrouvé aux archives concernant le site BASIAS AQI 4000140 montre que cette activité, commencée en 1958, a seulement consisté en un garage de 6 cars de voyages. Aucun atelier ni dépôt de carburant n'était présent.

Ainsi, étant donné :

- la nature des activités exercées au droit du site BASIAS (garage de cars de voyage),
- le fait que le site BASIAS n'est pas contigu aux espaces utilisés par l'école maternelle,

nous proposons de classer cet ETS en **catégorie « A : Les sols de l'établissement ne posent pas de problème »**.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**

---

<sup>1</sup> Photographie aérienne la plus ancienne consultée